

## Le Burundi cherche à porter le taux de prévalence contraceptive à 50%

Arrib News, 07/09/2012 – Source Xinhua Le taux de prévalence contraceptive (TPC) au Burundi devra atteindre 50% pour pouvoir baisser la fécondité de 6 à 3 enfants par femme d'ici 2025, a annoncé le Dr Juma Ndereye, directeur du Programme national de santé de la reproduction (PNSR) à l'occasion d'un atelier média sur la problématique de reproduction au Burundi tenu jeudi à Bujumbura. Le TPC du Burundi est actuellement de 21,9%, contre 2,7% en 2000, alors que le taux d'accroissement a atteint 2,4% sur une population burundaise estimée actuellement à plus de 8 million d'habitants, a fait savoir le Dr Ndereye, au cours de l'atelier organisé dans le cadre des préparatifs de la commémoration de la semaine nationale de la santé de reproduction prévue du 10 au 15 septembre 2012.

Selon lui, la planification familiale se heurte à multiples défis, à savoir la persistance des barrières socioculturelles et religieuses, l'inaccessibilité géographique des services de la planification familiale due au fait que les centres confessionnels n'offrent pas les services de contraception moderne et la persistance des rumeurs sur ces méthodes contraceptives. D'autres contraintes citées sont notamment le faible pouvoir de décision de la femme lié à son statut socio-économique faible, la faible implication des hommes et des acteurs communautaires en santé de la reproduction et l'insuffisance du personnel qualifié dans ce secteur. Le Burundi a adopté la déclaration de politique démographique pour contribuer à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration de la qualité de vie grâce à la maîtrise de la croissance démographique du pays, a-t-il encore signalé.